

Chirurgie dentaire

Formation à la génétique clinique de la cavité buccale (ouverture en 2023-2024)

Pré-requis recommandés

- le Diplôme de Docteur en Chirurgie Dentaire;
- un Diplôme de Chirurgie Dentaire délivré par une université étrangère et permettant l'exercice de la chirurgie dentaire dans le pays qui l'a délivré;
- le Diplôme d'État de Docteur en Médecine;
- avoir validé l'Unité d'enseignement "Notions essentielles de génétique".

Langue du parcours		Français	
ECTS		ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 0h	CM : 0h
Formation initiale			Non
Formation continue			Oui
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non

Maîtriser la langue française est indispensable.

Le recrutement se fait sur dossier de candidature soumis à une commission pédagogique composée du responsable de la formation, de trois enseignants odontologistes et d'un médecin généticien participant à l'enseignement. Le dossier est constitué d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.

Objectifs du parcours

Cette formation s'inscrit dans le cadre du plan national maladies rares et vise à améliorer le diagnostic et la prise en charge précoce des pathologies bucco-dentaires d'origine génétique.

Elle concerne plus particulièrement les chirurgiens-dentistes en charge de patients atteints de maladies rares et intéressés par la génétique.

Elle est constituée de 2 Unités d'enseignement, validées de façon autonome, sur une période maximale de deux années universitaires. Les deux unités d'enseignement validées et la soutenance d'un mémoire valide un diplôme universitaire de "Génétique clinique de la cavité buccale".

La formation comporte un enseignement fondamental et un stage spécifique.

Compétences à acquérir

L'UE "pré-requis" a pour objectif pédagogique de rappeler à l'étudiant les bases fondamentales de la génétique afin de faciliter la compréhension des enseignements dispensés dans les UE de génétique clinique.

Les enseignements de l'UE N° 1 portent sur la dysmorphologie orale et crânio-faciale ainsi que sur les syndromes comportant une déficience mentale. Les aspects spécifiques de la prise en charge de patients atteints de syndromes et d'autres maladies rares sont traités.

Les objectifs pédagogiques de l'UE N° 2 sont de permettre aux chirurgiens-dentistes de réaliser un diagnostic précoce et une prise en charge optimale des anomalies dentaires. Une dispense du prérequis pourra être accordée par le responsable de l'enseignement aux médecins ou aux chirurgiens-dentistes ayant acquis cette formation dans leur cursus, au vu des programmes suivis.

Contact

Marie Cecile Maniere : mc.maniere@unistra.fr